

Le petit malade

Autor(en): **Courteline, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Vous seriez bien fou de faire autrement; il faut le tenir, il a bon moyen.

Le lendemain, Pierre à Claude et l'oncle partaient chacun de leur côté.

[La fin au prochain numéro].

Le gel et les intérêts. — Les plaintes continuent à se faire entendre de tous côtés sur l'état déplorable de nos campagnes, désolées par une sécheresse persistante. Les vigneronns seuls se sont réjouis durant cette longue période de jours ensoleillés; mais une nuit froide, dont le vignoble a souffert en quelques endroits, est venue jeter tout à coup l'alarme au milieu de ces braves propriétaires de la Côte et de Lavaux.

L'un de ces derniers, dont les vignes ont été, en partie, atteintes par le gel, venait l'autre jour payer ses intérêts dans une de nos banques. Sa figure était assombrie, et il ne sortait son argent qu'avec une mauvaise humeur non dissimulée.

Le caissier, qui le regardait aligner ses écus, lui dit :

— Eh bien, on dit que vous avez souffert du gel de vos côtés ?...

— Oui, monsieur... si au moins les intérêts pouvaient geler pendant quelques années, mais y a pas de risque !... Tonnerre !...

Le petit malade.

LE MÉDECIN, *le chapeau à la main.* — C'est ici, madame, qu'il y a un petit malade ?

LA MÈRE DU PETIT MALADE. — C'est ici, docteur; entrez donc. Docteur, c'est pour mon petit garçon. Figurez-vous, ce pauvre mignon (je ne sais pas comment ça se fait), depuis ce matin, tout le temps il tombe.

LE MÉDECIN. — Il tombe ?

LA MÈRE. — Tout le temps; oui, docteur.

LE MÉDECIN. — Par terre ?

LA MÈRE. — Par terre.

LE MÉDECIN. — C'est étrange... Quel âge a-t-il ?

LA MÈRE. — Quatre ans et demi.

LE MÉDECIN. — Le diable y serait, on tient sur ses jambes, à cet âge-là !... Et comment ça lui a-t-il pris ?

LA MÈRE. — Je n'y comprends rien, je vous dis. Il était très bien hier soir et il trottait comme un lapin à travers l'appartement. Ce matin, je vais pour le lever, comme j'ai l'habitude de le faire. Je lui enfle ses bas, je lui passe sa culotte, et je le mets sur ses petits pieds. Pouf! il tombe !

LE MÉDECIN. — Un faux pas, peut-être ?

LA MÈRE. — Attendez !... Je me précipite; je le relève... Pouf! il tombe une seconde fois... Etonnée, je le relève encore... Pouf! par terre! et comme ça sept ou huit fois de suite. Bref, docteur (je vous le répète, je ne sais comment

ça se fait), depuis ce matin, tout le temps il tombe.

LE MÉDECIN. — Voilà qui tient du merveilleux... Je puis voir le petit malade ?

LA MÈRE. — Sans doute.

(Elle sort, puis réparaît tenant dans ses bras le gamin. Celui-ci arbore sur ses joues les couleurs d'une extravagante bonne santé. Il est vêtu d'un pantalon et d'une blouse lâche, empesée de confitures sèches.)

LE MÉDECIN. — Il est superbe, cet enfant-là !... Mettez-le à terre, je vous prie.

(La mère obéit. L'enfant tombe.)

LE MÉDECIN. — Encore une fois, s'il vous plaît.

(Même jeu que ci-dessus. L'enfant tombe.)

LE MÉDECIN. — Encore.

(Troisième mise sur pieds, immédiatement suivie de chute du petit malade qui tombe tout le temps.)

LE MÉDECIN, *réveur.* — C'est inouï.

(Au petit malade, que soutient sa mère sous les bras.)

— Dis-moi, mon petit ami, tu as du bobo quelque part ?

LE PETIT MALADE. — Non monsieur.

LE MÉDECIN. — Tu n'as pas mal à la tête ?

LE PETIT MALADE. — Non, monsieur.

LE MÉDECIN. — Cette nuit, tu as bien dormi ?

LE PETIT MALADE. — Oui, monsieur.

LE MÉDECIN. — Et tu as appétit, ce matin ? mangerais-tu volontiers une petite sousoupe ?

LE PETIT MALADE. — Oui, monsieur.

LE MÉDECIN. — Parfaitement. (*Compé- tent.*) C'est de la paralysie.

LA MÈRE. — De la para !... Ah ! Dieu ! (Elle lève les bras au ciel. L'enfant tombe.)

LE MÉDECIN. — Hélas ! oui, madame. Paralysie complète des membres inférieurs. D'ailleurs, vous allez voir vous-même que les chairs du petit malade sont frappées d'insensibilité absolue.

(Tout en parlant, il s'est approché du gamin et il s'appête à faire l'expérience indiquée, mais tout à coup) :

— Ah ! ça mais... ah ! ça mais...

(Puis éclatant.)

— Eh ! sacrédié, madame, qu'est-ce que vous venez me chanter avec votre paralysie ?

LA MÈRE, *stupéfaite.* — Mais, docteur...

LE MÉDECIN. — Tonnerre; je crois bien qu'il ne puisse tenir sur ses pieds... vous lui avez mis les deux jambes dans la même jambe du pantalon !

GEORGES COURTELINE.

Solution du dernier problème : 24 et 30 ans. — Ont répondu juste : MM. J. Jacot et Faton, Chaux-de-Fonds; — E. Guex, Zofingue; — Lavanchy, Vevey; — Bastian, au Grenet; — Rohrbach et E. Jayet, Lausanne; — Café du Cirque, Genève; — Tinembart,

Bevaix; — Demont, Rolle; — Walther, Bursinel; — Delessert, Vuflens-le-Château; — A. Linsel, Terni, Italie; — Kilchenmann, Gondo; — Orange, Genève; — Guilloud, Avenches; — L. Margot, Ste-Croix; — Mermoud, Auguste, Chaillet, V.-Bozon; — Chessex, fils, Clarens; — Ogiz, Orbe; — E. Kerwan, A. Robert, Chaux-de-Fonds; — Café Comte, Morges. — La prime est échue à M. Rohrbach, à Lausanne.

Problème.

Une montre retarde de 48 secondes par jour, et elle est actuellement en retard de 7 minutes. On fait marcher (avancer) d'un degré l'aiguille de réglage (raquette), et l'on constate qu'au bout de trois jours, la montre est à l'heure. — De quelle fraction de degré faut-il maintenant faire rétrograder l'aiguille de réglage pour que la montre soit bien réglée ?

Il semblait que les aveugles vrais ou faux eussent épuisé toutes les formules susceptibles d'émouvoir la pitié des passants.

Celle-ci, que j'ai lue hier sur la poitrine d'un de ces déshérités, me paraît être le chef-d'œuvre du genre :

AVEUGLE DE NAISSANCE

LE SEUL

QUI PUISSE DISTINGUER

AU TOUCHER

LES PIÈCES DE MONNAIE

Qu'on veut bien lui confier !

Opéra. — Demain, dimanche, pour les adieux de la compagnie d'opéra comique, deuxième et dernière représentation de

FAUST

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 43.50. — Canton de Fribourg à fr. 28. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49.50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 89. — Bari, à fr. 60. — Barletta, à fr. 46.50. — Milan 1861, à 39.50. — Milan 1866, à fr. 11.50. — Venise, à fr. 25.75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108. — Bons de l'Exposition, à fr. 6.50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 12. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.